

5 novembre 2019

### **Fusion PSA-FCA : un mariage audacieux**

PSA a su réaliser, dans une activité aussi intensive et compétitive que le marché automobile, les efforts de productivité, d'internationalisation et de qualité pour devenir, année après année, l'un des meilleurs constructeurs au monde.

C'est dans ce contexte que, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, accueille très favorablement les négociations entre PSA et FCA qui pourraient donner naissance au quatrième constructeur automobile de la planète. C'est une fierté pour toute la région, terre de l'aventure automobile et berceau du site historique de la marque au lion.

Cette fusion, si elle va à son terme, est une réelle opportunité pour l'industrie régionale à l'heure où ce secteur aborde une révolution environnementale et technologique. Le nouveau groupe atteindrait ainsi la taille critique pour assurer les lourds investissements nécessaires pour développer la mobilité durable et l'électrification des motorisations.

En revanche, l'emploi reste un point de vigilance essentiel. Cette alliance ne peut se faire au détriment des salariés ou des sous-traitants de PSA. 45 000 personnes et l'activité de 650 entreprises dépendent de la filière automobile en Bourgogne-Franche-Comté. Aucune fermeture d'usines et des garanties sociales fortes doivent être imposées par l'Etat actionnaire.

L'autre sujet d'attention est le destin de Faurecia, très implanté dans le Nord Franche-Comté. La revente par PSA de 46,3 % du capital de l'équipementier ne doit pas être une variable d'ajustement comptable susceptible de remettre en question le développement de la filière hydrogène.

C'est pourquoi, prochainement, la Présidente de Région, à l'occasion de la remise du dossier de candidature pour l'accueil de l'usine de batterie électrique, interrogera la direction générale du groupe PSA sur les enjeux et les impacts de cette fusion pour la région.

---

Contacts presse :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène Wokowski-Pierre – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08